



Appel à projets « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah » et « Lutter contre l'antisémitisme »

publié le 27/06/2024 - mis à jour le 30/08/2024

Descriptif :

Dépôt des candidatures et projets jusqu'au 30 septembre 2024.

Sommaire :

- Présentation
- Objectifs de l'appel à projets
- Engagement dans la conduite du projet – Suivi du projet
- Candidater
- Critères de sélection des projets
- Contact
- Le voyage de formation « Comment enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah »

● Présentation

Depuis près de dix-huit ans, l'académie de Poitiers organise avec le Mémorial de la Shoah un voyage d'étude et de formation sur les lieux de mémoire de la Shoah en Pologne. Ce voyage qui nous entraîne de l'ancien quartier juif de Cracovie jusque dans les camps d'Auschwitz, et au-delà sur les lieux de la Shoah, rassemble chaque année des personnels de l'éducation nationale, enseignants d'histoire-géographie mais aussi d'autres disciplines, enseignants du 1er degré et membres des personnels d'encadrement (chef d'établissement, gestionnaire, IEN et IA-IPR, DASEN...). Malgré ces années, la pression sur les inscriptions reste aussi forte que les retours des participants à ce voyage d'étude sont positifs. Ces retours témoignent de l'enrichissement des participants au cours du voyage, grâce aux conférences, aux visites, aux mises au point au cours du voyage par les intervenants et accompagnateurs du Mémorial. Il est cependant plus difficile de mesurer le réinvestissement de ce voyage dans les classes, l'impact d'une telle formation sur les enseignements dispensés aux élèves.



Aussi, le Pôle Valeurs de la République a-t-il fait le choix depuis 2019 d'un appel à projets sur « l'enseignement de la Shoah » d'une part et sur « la lutte contre l'antisémitisme » d'autre part. L'ambition est de proposer ce voyage de formation, de manière privilégiée, aux enseignants impliqués sur ces questions et actions. **Cette implication se mesurera par la qualité du projet proposé, par les attentes formulées sur le voyage et par le réinvestissement de la formation envisagé dans le projet proposé.**



[Appel à projets « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah » et « Lutter contre l'antisémitisme »](#) (PDF de

432 ko)

Pour l'année 2024-2025

● Objectifs de l'appel à projets

L'appel à projets doit permettre d'apporter une reconnaissance à un projet et l'accès à la formation en Pologne de la personne (maximum trois par établissement) ou des personnes impliquées dans des projets autour de

l'enseignement de la Shoah et/ou la lutte contre l'antisémitisme. Il est conçu pour encourager l'engagement ou l'implication d'un ou plusieurs personnels qui, par le biais de ce projet, participent à la **structuration du parcours citoyen de l'élève depuis le cycle 3 jusqu'au lycée**, favorisant l'épanouissement d'une conscience citoyenne et notamment du devoir de mémoire.

● Engagement dans la conduite du projet – Suivi du projet

Les équipes s'engagent à proposer un projet plus détaillé début novembre, qui sera modifié et enrichi à l'issue du voyage pour être présenté lors de la journée retour de formation avant d'être finalisé au mois d'avril ; ces travaux (production de documents pédagogiques et/ou d'articles) seront publiés sur le site du Pôle civisme et citoyenneté dans le cadre de cet appel à projets.

○ Calendrier

- **30 septembre 2024** - Retour de la fiche projet attestant de la candidature
- 11 novembre 2024 - Remise d'une fiche projet plus détaillée
- Janvier 2025 - Remise d'une trame de projet plus aboutie
- Février-mars 2025 – Présentation du projet conduit, voire expérimenté avec les élèves, à l'occasion de la journée retour du voyage en Pologne
- Avril-mai 2025 - Retour sur la réalisation du projet et remise de travaux : documents pédagogiques et travaux d'élèves éventuellement.

● Candidater

Nous invitons les porteurs de projets à compléter la **fiche de projet** et à la renvoyer **avant le 30 septembre** à l'adresse du Pôle Valeurs de la République :

- ▶ par mail, à pole.VDR@ac-poitiers.fr
- ▶ ou par courrier, à Rectorat de Poitiers – A l'attention du Pôle Valeurs de la République, 22 rue Guillaume le Troubadour, CS 40625, 86022 Poitiers

La candidature est soumise à l'accord du supérieur hiérarchique.



Fiche projet « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah » & « Lutter contre l'antisémitisme » (Word de 69.6 ko)

● Critères de sélection des projets

Les projets doivent s'inscrire :

- dans un ou plusieurs programmes disciplinaires ou d'enseignements à l'image de l'EMC,
- dans une démarche d'apprentissage centrée sur des compétences que les élèves doivent acquérir et mobilisant des connaissances qui seront renouvelées à l'occasion du voyage d'étude et de formation.

L'interdisciplinarité apporte une plus-value évidente sur ces champs d'étude, elle conforte, sur ces thématiques, le sens de nos enseignements pour les élèves.

On appréciera les démarches de projets à l'échelle d'une classe, d'un niveau, d'un établissement ou du réseau ECLORE.

Les projets seront analysés en référence aux axes structurant le parcours citoyen, notamment : Mémoires et Histoire, Laïcité et valeurs de la République, Lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Citoyenneté française et citoyenneté européenne...

● Contact

Pour toute question, vous pouvez écrire au [Pôle Valeurs de la République](#)

● Le voyage de formation « Comment enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah »

Afin de nourrir la réflexion des professeurs et des personnels de l'Éducation nationale, le Mémorial de la Shoah et le Pôle Valeurs de la République de l'académie de Poitiers proposent quatre jours de réflexion et d'analyse sous forme de 2 sessions indissociables :

▶ Première session du 21 au 24 novembre 2024 (les dates pouvant être décalées d'une journée en fonction des vols) :

- le jeudi 21 novembre : une journée de formation à Paris, au Mémorial de la Shoah : conférences et visite du Mémorial.
- du vendredi 22 au dimanche 24 novembre : un voyage d'étude de deux jours en Pologne sur les traces de la communauté juive d'Europe centrale avec une visite de Cracovie et sur les lieux de mémoire de la Shoah avec une journée de visite du centre de mise à mort d'Auschwitz.

▶ Seconde session, une journée en février-mars 2025

Pour poursuivre la réflexion pédagogique à partir de l'expérience vécue.

Ce voyage d'étude et ces conférences constituent un outil pédagogique au service de l'enseignement de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle. Ces journées doivent permettre de passer de la mémoire à l'histoire, et les enjeux vont même au delà du champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

Le dispositif mis en place par le mémorial de la Shoah comprend, outre les conférences du premier jour, un encadrement par des historiens lors du déplacement en Pologne. Les conditions sont donc réunies pour que les participants, au-delà de l'approche sensible et matérielle très forte, puissent mener ensemble une réflexion historique qui s'appuie sur la recherche historique contemporaine.